



Solidaires Météo
METEO FRANCE
Direction InterRégionale Océan Indien

Pamandzi, le 15 avril 2025

Madame Pannier-Runacher
Ministre de la Transition écologique, de la
Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche de
France

Objet : Visite au Centre Météorologique de Mayotte, le 15 avril 2025

Il y a près de 4 mois, le terrible cyclone intense CHIDO frappait durement et durablement Mayotte et ses habitant.e.s. Un mois plus tard, c'est la tempête DIKELEDI qui a causé des inondations exceptionnelles dans le sud de Grande-Terre. Cette saison 2024-2025 est venue tragiquement rappeler que Mayotte était, elle aussi, exposée au risque cyclonique comme le sont les autres îles de l'Océan Indien. Lors du passage de ces deux phénomènes, bien que les prévisions et les données fournies par Météo-France ont sans doute permis aux autorités de prendre des décisions pertinentes pour la sécurité des personnes et des biens, nous craignons qu'il ne puisse pas en être toujours de même à l'avenir au regard des moyens qui nous sont dévolus.

Le projet de construction d'un radar météorologique à Mayotte est une avancée majeure, attendue depuis de nombreuses années, le département étant le seul de France à ne pas être couvert par un tel équipement. La gestion de crise du cyclone GARANCE, qui a frappé la Réunion, l'a encore récemment démontré : les données radar ont été décisives pour fournir des informations au préfet sur les précipitations, mais aussi sur la force des vents, particulièrement pour la prise de décision de l'alerte violette. Les données radar seront également un atout majeur tout au long de l'année pour l'émission des vigilances Fortes Pluies / Orages et plus globalement pour la compréhension des phénomènes météorologiques sur le territoire mahorais. Enfin, le radar météorologique couvrira également les zones de l'archipel où il n'y a pas de point de mesures au sol et pourrait même au-delà devenir un outil de coopération internationale avec l'Union des Comores.

Toutefois, cet équipement ne suffira à combler l'ensemble des besoins pour répondre à nos missions de service public à Mayotte. Le radar ne saurait remplacer un réseau important de mesures au sol (pluviomètres) qui restent d'ailleurs nécessaires pour calibrer régulièrement les données radar. Pour diverses raisons (vandalismes, indisponibilité de terrains, etc.) le réseau de mesures est encore loin d'atteindre la cible souhaitée. Concernant l'observation en mer, Mayotte est actuellement dotée d'un houlographe, opérationnel, contrairement à la Réunion, où aucun houlographe permanent n'est aujourd'hui fonctionnel. Toutefois, le positionnement du houlographe au nord-ouest de Mayotte, ne permet pas de mesurer les houles venant du sud-est. Une deuxième bouée instrumentée serait donc nécessaire. Nous attirons votre attention sur le fait que les données des houlographes et marégraphes sont essentielles pour définir les seuils pertinents pour l'aspect Vagues/Submersion de la vigilance.

Ces besoins en équipements ne doivent pas nous faire oublier, que pour fonctionner durablement, Météo-France a également besoin de personnel qualifié et en nombre suffisant pour en assurer la maintenance régulière. Or, à présent, seul un poste de technicien de maintenance basé à Mayotte, avec une quotité de 50% de son temps est dédié à la maintenance instrumentale. Cela nous paraît d'ores et déjà insuffisant pour couvrir les besoins du réseau actuel. L'arrivée de nouveaux équipements, comme le radar, vont mécaniquement augmenter les besoins en maintenance, avec des interventions plus fréquentes. À ce jour, aucune création de poste n'est prévue pour faire face à la future charge de travail. Si cette perspective devait se concrétiser, nous sommes convaincus que cela aura des conséquences négatives sur la continuité opérationnelle de nos observations (pannes plus fréquentes, délais de réparations plus longs,...). Cette situation ne saurait selon nous être à la hauteur de notre mission et de l'investissement réalisé pour la mise en place du nouveau radar.

Nous profitons de votre présence à Mayotte pour vous alerter sur les besoins de Météo-France sur ce territoire, sans oublier les besoins - nombreux également - de l'établissement en équipements comme en postes, à la Réunion, et au-delà dans tous les Outre-Mer et l'Hexagone. La stabilisation des effectifs de l'établissement après de nombreuses années de baisse est loin de couvrir les nouveaux besoins de la société, notamment face au changement climatique.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération,

Les représentants du personnel de Solidaires-Météo à la Direction Interrégionale
de Météo-France dans l'Océan Indien